

## PROGRAMME

# TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

## VOTRE FORMATION

### OBJECTIFS

Le gestionnaire comptable et fiscal établit pour l'entreprise les différents documents comptables, fiscaux nécessaires à l'analyse patrimoniale et de gestion de l'année ou pluriannuelle.

### PRÉREQUIS

Etre titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac). Ils doivent également avoir une bonne Maîtrise des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques de la langue française  
Maîtrise des règles de calculs de base.

L'admission à cette formation nécessite un entretien préalable.

### PROGRAMME DE FORMATION

- **Module 1.** Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels (110 heures)  
Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes  
Réviser, valider les comptes annuels

- **Module 2.** Renseigner et contrôler les déclarations fiscales (110 heures)  
Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques  
Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

- **Module 3.** Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise (110 heures)

Analyser les états comptables de synthèse

Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

- **Modules complémentaires 90 heures**

Accompagnement et préparation à la certification

Modules techniques de recherche d'emploi

Maîtriser et comprendre les enjeux du numérique

### CERTIFICATION

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (bac +2) de Gestionnaire comptable et fiscal.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

- CCP / bloc de compétences : Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels
- CCP / bloc de compétences : Renseigner et contrôler les déclarations fiscales
- CCP / bloc de compétences : Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le suivi de la formation est assuré par des formateurs spécialisés dans le domaine de la comptabilité et de la fiscalité.
- Les candidats bénéficient également d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation.
- L'évaluation du résultat est réalisée par : Une mise en situation professionnelle (4h15 d'écrit), un entretien technique et un entretien final.
- Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.
- Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.
- Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

### CODE RNCP EN DATE DU 01/12/2023

37949

**Ce titre professionnel est certifié  
par le ministère du plein emploi et  
de l'insertion**



## DURÉE & RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 12 mois soit : .400 heures / 1 jour en formation ( 7h30 ) / 4 jours en entreprise
- Formation en présentiel au CFA Adalia School : 232 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT- 57970 YUTZ
- La formation peut démarrer tout au long de l'année

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Jeux de rôle, simulation, discussion et débats
- Accompagnement personnalisé et régulier ;
- Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias
- Notre espace de formation dispose d'outils de travail modernes et performants comprenant :
  - Des écrans interactifs tactiles, la clé d'un apprentissage, d'un développement et d'une interaction optimale avec les apprenants
  - Ressources documentaires Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme aux TP

## OPTION MOBILITE INTERNATIONALE



Dans le cadre de cette formation, nous offrons à nos apprenants la possibilité d'effectuer **une mobilité internationale d'une durée de 4 semaines.**

Cette expérience est destinée à renforcer vos compétences en langue étrangère via des cours intensifs, tout en vous immergeant dans une culture différente et en découvrant de nouvelles pratiques professionnelles et sociales.

- Il s'agit d'une option facultative : la mobilité n'est pas obligatoire et ne conditionne pas la validation de votre formation.

La formation reste assurée intégralement en présentiel au centre pour l'ensemble des parcours

### Conditions de prise en charge

Pour les apprentis

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la prise en charge de cette mobilité est totale (formation, hébergement, repas), selon les règles de financement en vigueur avec l'OPCO et les dispositifs d'aide disponibles\*.

Pour les apprenants non en contrat d'apprentissage, cette option mobilité est proposée avec un budget estimatif de 1 800 € par personne

*\*Les modalités de prise en charge peuvent varier selon les dispositifs en vigueur, l'OPCO, et les conventions internationales. Une information individualisée vous sera présentée en amont.*

## ACCESSIBILITÉ AUX PSH

En terme d'accessibilité pédagogique : si vous êtes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique, maladies invalidantes) nous vous remercions de contacter directement notre référent handicap en amont de votre inscription par courrier électronique à l'adresse **[pedagogie.adalia@gmail.com](mailto:pedagogie.adalia@gmail.com)**

## FINANCEMENT

En contrat d'apprentissage et de professionnalisation : la formation est prise en charge à 100 % par l'employeur via le financement OPCO

Salaires en apprentissage est de 43 % à 100 % du SMIC.

Salaires en professionnalisation est de 55 % à 100 % du SMIC

## QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Nos formateurs sont avant tout des professionnels du secteur, forts d'une solide expérience de terrain et de qualifications reconnues, ce qui leur permet de transmettre des savoirs directement applicables en entreprise.

## PASSERELLES

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur.

- DCG - Diplôme de Comptabilité et de Gestion
- Licence professionnelle en comptabilité, gestion ou fiscalité
- Bachelor Comptabilité / Finance / Gestion

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, Prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 0382518599

## DÉBOUCHÉS

- Comptable gestionnaire
- Comptable
- Comptable unique
- Comptable général
- Collaborateur de cabinet d'expertise comptable
- Chef comptable
- Responsable comptable
- Responsable comptable et financier

## CODES ROME

- M1203 - Comptabilité

ADALIA Consulting le 29/01/2026

POSTULER



<https://adaliaschool.fr/candidater/>

232 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT-57970 YUTZ  
03 82 51 85 99 | [adalia.cfa@gmail.com](mailto:adalia.cfa@gmail.com)

